

La région de Shawinigan lutte pour la survie du transport en commun

par Jean-Claude Dufresne

Dans la région de Shawinigan, le transport en commun est malmené depuis trois ans, perdant en moyenne, chaque année, 2000 heures de service à la clientèle. Chauffeur d'autobus depuis plus de 30 ans, président du Syndicat des chauffeurs d'autobus de la Mauricie (CSD), Gaétan Daigneault se bat avec acharnement pour le maintien de ce service qu'il juge essentiel pour la population de la région de Shawinigan.

Lorsque les premières coupures de services sont envisagées, Gaétan Daigneault sera de ceux qui permettront la naissance du Comité pour le maintien du transport en commun à Shawinigan. Sa connaissance du transport en commun, tout comme son expérience syndicale, il les mettra au service du comité et de la population de la région.

Fin 2003, ce comité comptait plus d'une quinzaine de membres actifs, représentant les usagers de tous horizons, qu'ils soient étudiants, travailleurs, jeunes, âgés, démunis, etc.

Mobilisation exceptionnelle en 2003

À la fin de l'été 2003, la Régie du transport en commun de Shawinigan (RTCS) abolit deux circuits qui assurent aux heures d'affluence, matin et soir, le doublage des autobus en direction du CEGEP de Shawinigan. Les effets de cette décision ne se

font pas attendre. Surtout le matin, l'autobus déborde littéralement, des passagers debout se retrouvant jusque dans les marches avant du véhicule.

Avec l'annonce de nouvelles coupures devant prendre effet dès le début de 2004, la population est piquée à vif

et elle le signifie clairement. Quinze mille personnes, soit près du tiers de la population de Shawinigan, apposeront leur signature sur une pétition que font circuler les membres du comité, et ce, en seulement trois semaines.

Suite à la page 48



« Les gens comprennent qu'il y va de la survie du transport en commun dans notre région », affirme Gaétan Daigneault.

« Notre principal problème, c'est que pour les administrateurs, le transport en commun se résume à un budget à équilibrer. C'est pourquoi, année après année, la clientèle s'érode, on réduit les services, ce qui entraîne une nouvelle diminution de la clientèle, de nouvelles coupures, et ainsi de suite. C'est un cercle vicieux dont on ne pourra sortir que si les décideurs acceptent de reconnaître le transport en commun à sa juste valeur. »

Un service essentiel

Pour Gaétan Daigneault, « le transport en commun, dans une région comme Shawinigan, ne doit pas être vu comme un moyen alternatif pour se déplacer aux heures de grande affluence ou dans certaines parties de la ville. La personne qui opte pour ce type de moyen de transport doit pouvoir compter sur lui pour la réalisation de l'ensemble de ses activités.

Pour de nombreux étudiants du CEGEP, le transport en commun peut constituer le moyen de déplacement idéal, dans la mesure où les circuits sont adaptés aux horaires irréguliers des étudiants de niveau collégial.

Pour certains travailleurs, il peut représenter un mode de transport commode et économique, les libérant des coûts d'acquisition, d'utilisation et d'entretien d'un véhicule automobile.

Quand on sait que dans de plus en plus de foyers, les deux membres du couple doivent travailler, le transport en commun peut constituer la meilleure alternative à l'achat d'un deuxième véhicule, solution non



Gaétan Daigneault se bat avec acharnement pour le maintien du service de transport en commun.

seulement économique mais également écologique.

Le transport en commun est également le seul moyen à la disposition de bien des personnes âgées ou des plus démunis pour leur permettre de vaquer à leur occupations, de sortir de leur isolement. »

Tous ces arguments, et bien d'autres encore, le comité et Gaétan Daigneault les ont défendus sur toutes les tribunes qui leur ont été offertes dans la région. Manifestations, conférences de presse, rencontre de groupes de citoyens ou d'étudiants ont été autant de moyens utilisés pour sensibiliser les décideurs à l'importance du transport en commun pour la population de Shawinigan.

Le 8 décembre 2003, la pétition de 15 000 noms a été remise aux membres du conseil municipal de Shawinigan, lors d'une séance publique qui avait

été précédée d'une manifestation. « Nous avons d'abord voulu tenter de renverser la vapeur au niveau des décideurs locaux. Même si nous n'avions que peu d'espoir dans la réussite de cette démarche, elle nous semblait s'imposer. Les coupures annoncées ayant été maintenues malgré l'expression de la volonté populaire, nous allons maintenant passer à une nouvelle étape. Nous solliciterons une rencontre avec Mme Julie Boulet, ministre déléguée au transport et ministre responsable de la région. Il faut que quelqu'un comprenne l'importance des conséquences des gestes qui sont posés année après année par les instances locales, d'autant que les budgets en cause sont loin d'être mirobolants. On parle ici d'à peine une centaine de milliers de dollars par année pour arrêter la saignée que subit notre service de transport en commun. »

Le combat que mènent les membres du Comité pour le maintien du transport en commun à Shawinigan est un bel exemple des coalitions pouvant réunir tant les syndicats que divers groupes sociaux. Souhaitons que leurs efforts porteront fruits et que les usagers du transport en commun du centre de la Mauricie pourront être assurés du maintien d'un service de qualité au cours des prochaines années. Pour Gaétan Daigneault, une chose est claire, « nous ne baisserons pas les bras, il ne s'agit pas que d'une question d'emploi, il s'agit là du droit de toute une population à un service public essentiel! »